

## Commune de Tignes

# Yourtes de Chaudanne et garage à chenillettes (Ph. Reymond)

*Etude du risque d'avalanche dans le cadre du PLU*

*Mai 2018*



**Photo 1. Localisation des Yourtes de Chaudanne : entouré en jaune. Le garage à chenillettes est à proximité, en amont. (photo le 13 avril 2018, A.Duclos).**

Destinataire : COMMUNE DE TIGNES, SERVICES TECHNIQUES



## Sommaire

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2. DOCUMENTS FOURNIS PAR LE MAITRE D'OUVRAGE .....</b>	<b>3</b>
<b>3. LOCALISATION DU PROJET SUR SCAN 25 IGN .....</b>	<b>4</b>
<b>4. ETUDE AU REGARD DE LA CARTE DES PENTES .....</b>	<b>5</b>
<b>5. ETUDE AU REGARD DE LA CLPA .....</b>	<b>5</b>
<b>6. CONCLUSION .....</b>	<b>6</b>

## 1. Introduction

Ce rapport est réalisé dans le cadre des études de risques sollicitées pour la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (Plu), sur la commune de Tignes.

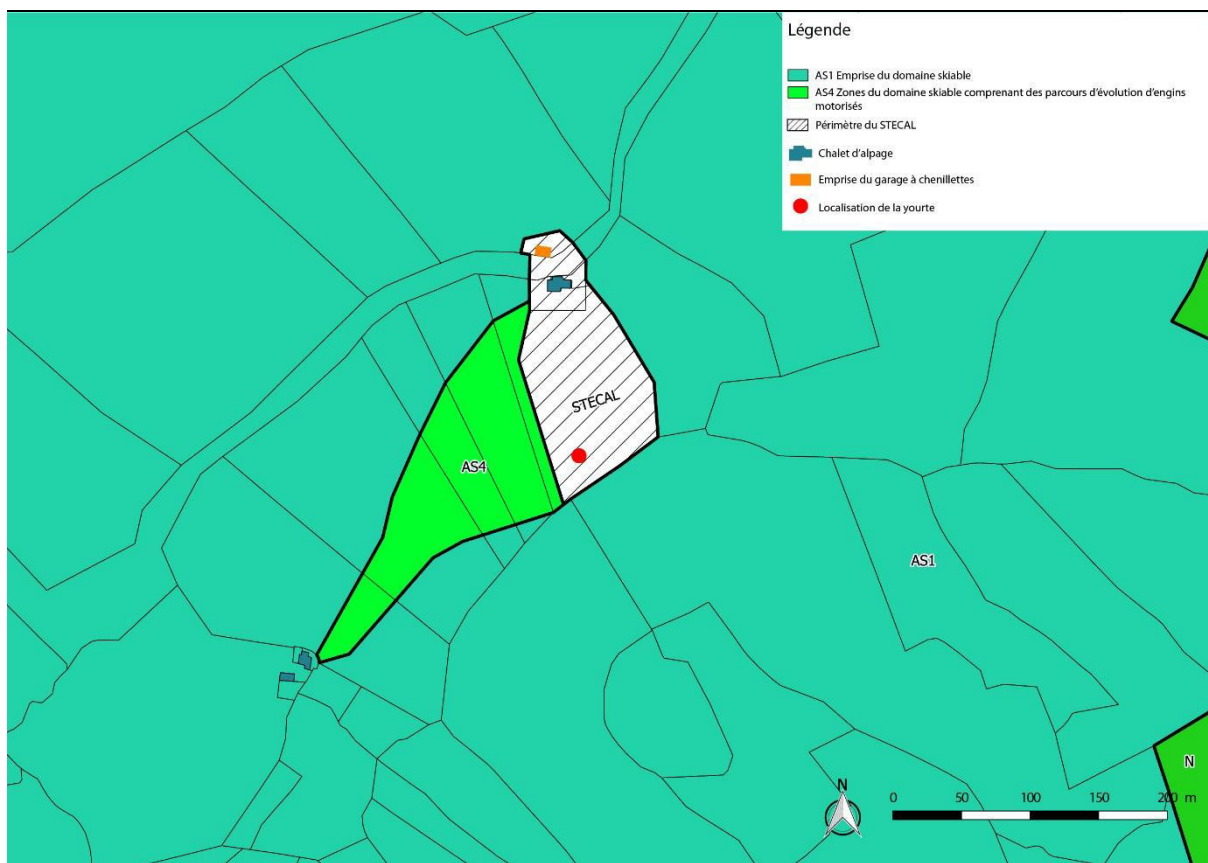
Il s'agit ici des « Yourtes de Chaudanne et du garage à chenillettes associé ; Philippe Reymond ».

Pour réaliser ce rapport, je me suis d'abord basé sur les enveloppes CLPA et sur les cartes des pentes, toutes deux accessibles sur *Géoportail*. Ces données sont complétées par la connaissance que j'ai du site, de part mes nombreuses visites sur place en conditions hivernales.

## 2. Documents fournis par le maître d'ouvrage

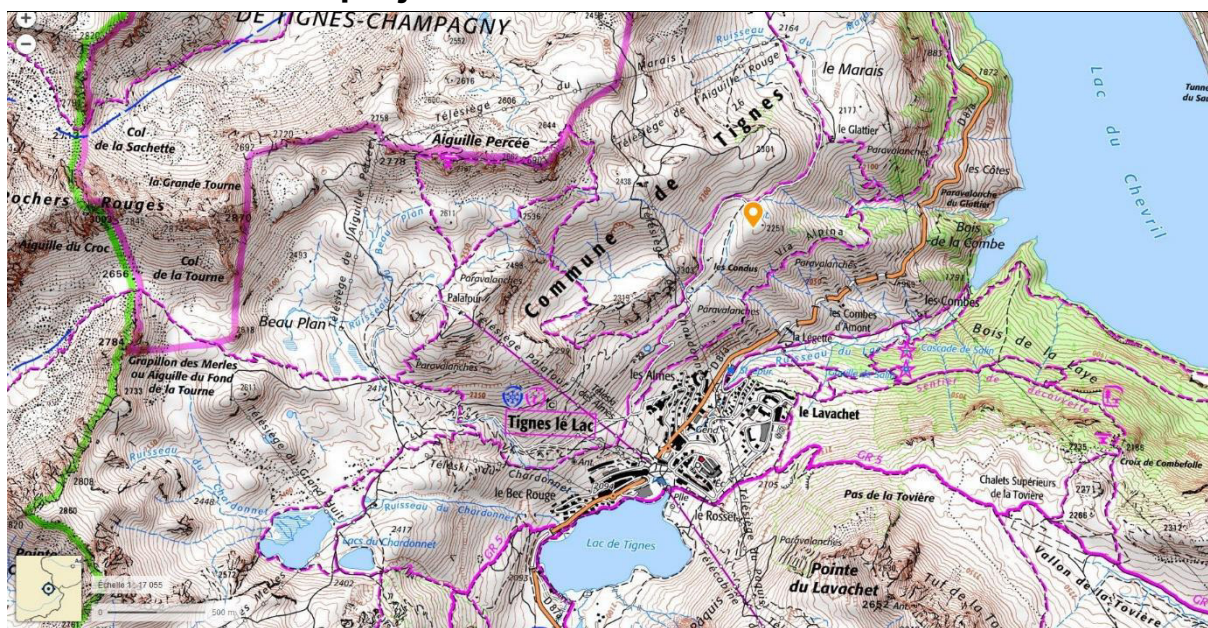


Carte 1. Localisation de la parcelle en question sur le cadastre



Carte 2. Détail de l'implantation du projet en question (Yourtes et garage à chenillettes).

### 3. Localisation du projet sur Scan 25 IGN

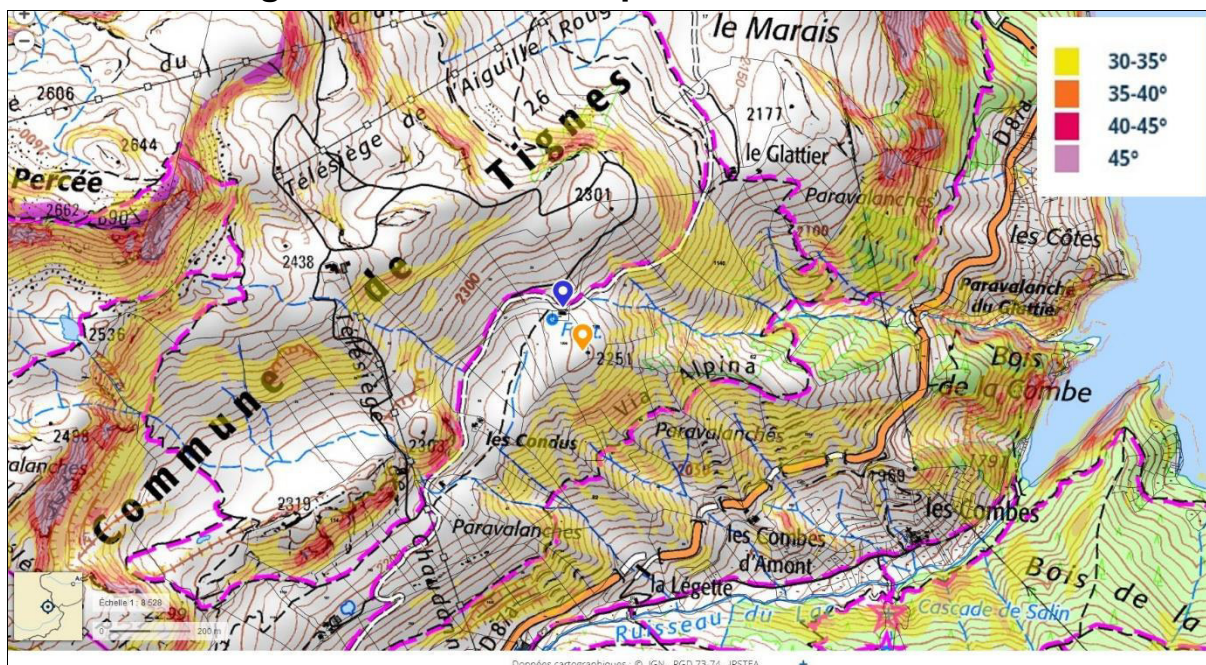


Carte 3. Localisation du projet (Yourtes, icône orange), sur fond de plan Scan 25 IGN

Altitude de la parcelle : 2250 m environ



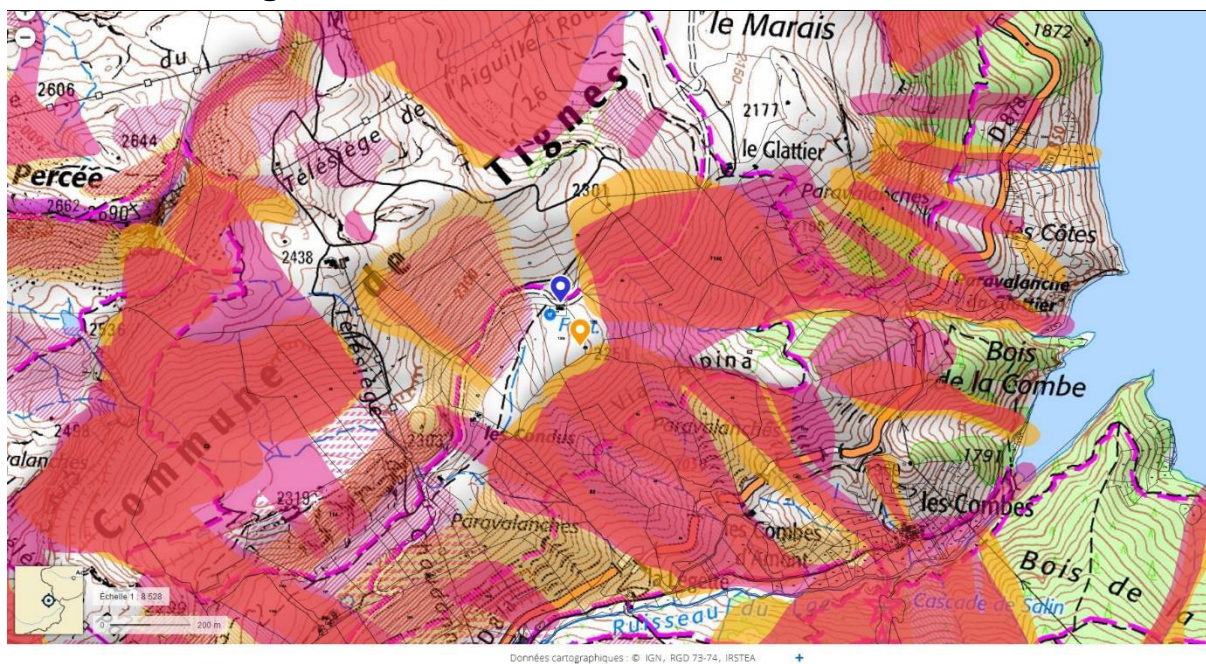
#### 4. Etude au regard de la carte des pentes



Carte 4. Localisation du projet (icônes orange = yourtes ; bleu=garage), sur fond de plan Scan 25 IGN et carte des pentes (les zones colorées sont d'inclinaison supérieure à 30°).

Les yourtes sont situées sur une bosse, en aval et à l'écart de pentes suffisamment raides pour être des zones de départ d'avalanches. Le garage est également à l'écart. En revanche, la parcelle domine directement des pentes dont on sait qu'elles sont propices aux avalanches.

#### 5. Etude au regard de la CLPA<sup>1</sup>



Carte 5. Localisation du projet (icônes orange = yourtes ; bleu=garage), sur fond de plan CLPA. Magenta : enveloppes issues de témoignages ; orange : enveloppes issues d'interprétation des phénomènes passés.

<sup>1</sup> CLPA : carte de localisation des phénomènes d'avalanches ; version en ligne sur Géoportail.

D'après la CLPA, le projet n'est concerné par aucune avalanche, ni connue, ni à redouter compte tenu de la configuration de l'environnement.

## 6. Conclusion

La parcelle où se situent les Yourtes de Chaudanne ainsi que le garage des chenillettes (Philippe Reymond) n'est pas concernée par le risque d'avalanche, compte tenu des cartes d'avalanches (CLPA) et de la carte des pentes (IGN).

Les informations issues de ces documents de référence sont cohérentes avec nos observations de terrain sur place, notamment pendant cet hiver 2017-2018, durant lequel l'activité avalancheuse dans le secteur fut particulièrement marquée.

Les accès sont toutefois soumis à un risque dans certaines conditions.

*A Aussois le mardi 29 mai 2018  
Alain Duclos,  
Expert neige et avalanches*